

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° CC-2023-032

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

Bescher  
Levrault

ID : 069-246900740-20230404-CC\_2023\_032-DE

L'an deux mille vingt-trois

Le quatre avril à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 29 mars 2023

**Nombre de membres :**

En exercice 37

Présents 26

Votes 32

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Stéphanie NICOLAY, Anne RIBERON, Denis LANCHON, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

**ABSENTS / EXCUSES :**

Jean-Luc BONNAFOUS, Anik BLANC, Raphaëlle GUERIAUD, Hélène DESTANAU, Gérard MAGNET

**PROCURATIONS :**

Bruno FERRET donne procuration à Jean-Pierre CID  
Pascale CHAPOT donne procuration à Patrick BERRET  
Véronique MERLE donne procuration à Pascale DANIEL  
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI  
Cyprien POUZARGUE donne procuration à Fabien BREUZIN  
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Bernard CHATAIN

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**Vote des taux 2023  
de fiscalité mixte**

Rapporteur : Monsieur Fabien BREUZIN, Vice-Président délégué aux Finances, aux Moyens Généraux et à l'Economie

Vu les articles 1636 sexies et 1639 du Code Général des Impôts,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la délibération n° 106/03 du 16/12/03 instaurant la Taxe Professionnelle Unique Mixte sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 conformément à l'article 1609 du CGI,

Vu la réforme de la taxe professionnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) débattu en Conseil Communautaire le 7 mars 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction "Finances, Moyens Généraux et Développement Economique" du 21 février 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Générale "Finances" des 7 et 28 mars 2023,

La Commission d'Instruction « Finances, Moyens Généraux et Développement Economique » réunie en date du 21 février 2023 et la Commission Générale « Finances » réunie en date des 7 mars et 28 mars 2023 proposent une hausse des taux pour 2023.

Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation, et du remplacement par la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter de l'année 2023, les taux pour 2023 proposés sont les suivants :

**1. Fiscalité ménages :**

Taux	Taux 2022 en %	Taux 2023 en % proposés
Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires	-	12,75 %
Taxe Foncier bâti	2,30 %	3,80 %
Taxe Foncier non bâti	5,88 %	9,70 %

**2. CFE :**

Taux	Taux 2022 en %	Taux 2023 en % proposé
CFE	24,87 %	25,60 %

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à 31 voix POUR et 1 voix CONTRE :

**Certifié exécutoire**  
Transmis en  
Préfecture le 07/04/23  
Notifié ou publié  
le 07/04/23  
Le Président

**ADOPTÉ** les taux d'imposition 2023 ci-après :

TAXE HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES	TAXE FONCIERE BATIE	TAXE FONCIERE NON BATIE	C.F.E.
12,75%	3,80%	9,70%	25,60%

La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon / www.telerecours.fr,  
dans un délai de 2 mois  
suivant sa publication

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,  
Renaud PFEFFER



PUBLIE LE 7 AVRIL 2023  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

